



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 29 août 2023

– Scolarité –

La ville renouvelle son aide aux familles pour limiter le coût de la rentrée sur leur budget.

Dans quelques jours, les quelques 1 300 enfants vont reprendre le chemin de l'école. Pour que la rentrée se présente sous les meilleurs auspices, la municipalité accompagne au maximum et sur de nombreux volets les familles maxipontaines.

La ville participe en effet à l'acquisition des fournitures scolaires puisqu'elle verse à la coopérative de chaque école une somme équivalente à 50€ par élève. Les enseignants peuvent ainsi acheter les cahiers, livres et fichiers qu'ils utiliseront durant l'année scolaire sans que cela ne pèse sur le budget des familles.

A cela s'ajoute la somme de 12,15€ que la ville alloue pour chaque enfant afin de participer aux sorties scolaires (spectacle, cinéma) qui seront réalisées durant l'année. Pour compléter cette participation, Arnaud Dumontier a décidé d'utiliser sa dotation de conseiller départemental de l'Oise pour acheter et remettre aux 126 élèves de CP une trousse et un stylo.

Par ailleurs, le dispositif « petit déjeuner à l'école » est reconduit à l'école Jean Rostand, à la demande de l'équipe enseignante. Les élèves pourront ainsi bénéficier, deux fois par semaine, d'un petit déjeuner équilibré élaboré par une diététicienne, afin d'être dans les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

La ville renouvelle également son service d'aide aux devoirs dans les écoles élémentaires, pour la quatrième année consécutive. Deux fois par semaine et durant une heure, les élèves pourront ainsi faire leurs devoirs en recevant l'aide d'un enseignant volontaire de leur établissement.

Les parents d'élèves retrouveront leur accès numérique à l'ENT One puisque la ville finance depuis 2020 cet espace numérique de travail à hauteur de 1 875€ afin que les enseignants puissent échanger et partager les devoirs avec les familles.

Et comme la rentrée rime également avec la reprise des activités sportives et/ou culturelles, cette année encore, la ville accompagne les familles les plus fragiles, par le biais du centre communal d'action sociale (CCAS), en prenant en charge une partie du coût de l'adhésion. Cette aide concerne les enfants âgés de 3 à 11 ans et se matérialise par l'attribution d'un coupon d'une valeur de 15€ par enfant.

Arnaud Dumontier et son conseil municipal souhaitent une agréable rentrée aux 1 278 écoliers maxipontains, aux personnels communaux et à l'ensemble de la communauté administrative.